

Comité National de Protection contre les Rayonnements Ionisants <u>C.N.P.R.I</u>



DIRECTION DES AUTORISATIONS

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'IMPORTATION/UTILISATION DES APPAREILS DE RADIOGRAPHIE MEDICALE GENERATEUR DES RAYONNEMENTS IONISANTS (RADIODIAGNOSTIC)

Le demandeur, futur titulaire de l'autorisation, est la personne physique ou morale qui sera le responsable direct de l'activité envisagée.

Je soussigné ;				
Nom et Post nom :		P	rénom	
Tél :	Fax :	ema	ıil :	
Fonction dans l'Entrepris	-			
Sollicite l'autorisation de des fins de :	e détention/utilisat	ion des appareils é	ectriques émettant de	es rayonnements ionisants à
□ Radiologie Convention□ Radiologie dentaire□ Radiologie Interventio		□ Tomodensito □ Mammograp	métrie (scannographi o hie	e)
1. INFORMATIONS RELATIVE	ES À L'ÉTABLISSEME	NT		
1.1 – Identification de l'E	tablissement			
☐ Secteur Public			Secteur privé	
Nom de l'Etablissement				
Adresse :				
Statut juridique :				
Nom et Prénom du Chef	d'Etablissement : .			
L'établissement mentionné ci-c	dessus sera le lieu princ	cipal de détention et/ou	d'utilisation des radionuclé	éides. Le dossier de demande

L'établissement mentionné ci-dessus sera le lieu principal de détention et/ou d'utilisation des radionucléides. Le dossier de demande comportera un document attestant du statut juridique de l'établissement.



Comité National de Protection contre les Rayonnements Ionisants <u>C.N.P.R.I</u>



DIRECTION DES AUTORISATIONS

2. MOT	TF(S) DE LA DEMANDE
	Première autorisation
	Renouvellement d'une autorisation en vigueur,
	dont les références sont : dont la
	date d'expiration est :
	Modification d'une autorisation en vigueur,
	dont les références sont :
• Mot	ifs conduisant à une révision de l'autorisation
	Changement du titulaire
	Changement d'adresse ou d'implantation (locaux)
	Modification des opérations autorisées (nature, finalité, appareils utilisés
	Changement du Chef d'Etablissement
	Changement du Responsable de la Radioprotection
	Modification des équipements techniques des installations ne dégradant pas la radioprotection des travailleurs et du public
	Autres à préciser :

En cas de renouvellement d'une autorisation, le dernier rapport de contrôle devra être inclus dans le dossier de renouvellement, de même qu'un rappel des modifications apportées à l'installation depuis le dernier renouvellement (ou la première autorisation s'il s'agit de la première demande de renouvellement). Les modifications des caractéristiques des sources ou dispositifs les contenant, de même que les modifications des équipements techniques des installations seront décrites dans le dossier de demande à annexer ou dans la déclaration préalable. Seront également mentionnées les raisons de ces modifications et les conséquences de ces modifications sur la radioprotection des travailleurs et du public.

3. PREPARATION A LA GESTION DE LA SITUATION D'URGENCE

Le demandeur fournira en annexe le plan d'urgence pour la facilitation d'évacuation en cas des situations accidentelles conformément à la législation en vigueur.

4. SCHEMA DE L'INSTALLATION A ANNEXER

Le demandeur fournira en annexe 2, le croquis ou schéma détaillé des installations où seront placés les matériels

5. CARACTERISTIQUES DE L'APPAREIL

5.1. Appareil

Le demandeur fournira les informations relatives aux appareils (catégorie, utilisations, fabricant, marque, numéro de série, date de mise en service, etc....) dans le tableau en annexe 1.

5.2. Opérations spécifiques (Maintenance, entretien, ...) sur les appareils.

Les opérations de maintenance et d'entretien sur les appareils et plus généralement celles nécessitant le démontage de(s) équipement(s) :



Comité National de Protection contre les Rayonnements Ionisants <u>C.N.P.R.I</u>



DIRECTION DES AUTORISATIONS

		ans l'établissement uées par une entrep	•	oint 1) Oui ournisseur, fabricant) ?	non Oui non		
- les - la	qualifications des pe conformité aux proce	eront précisées dans le d ersonnes effectuant ces c édures définies par le fab tions préalables à la rem	pérations seront préc ricant,	isées dans le dossier,			
5.3.	Informations rel	atives au Fournisseu	r de(s) Appareil(s)				
Non	1 :					•••••••••••	
Adro	esse :					•••••	
				ζ:			
E-n	nail :			Site web :			
5. 4.	Informations rela	atives au Fabricant d	e(s) Appareil(s)				
Non	1 :						
E-m	nail :			Site web:		•••••	
6. N	MISE EN PLACE DE I	'APPAREIL					
Déi	nomination et Ad	resse de la Société d	chargée de la mise	e en place de l'appareil :.			
7. PERSONNELS TRAVAILLANT SOUS RAYONNEMENTS IONISANTS							
No	Noms et Prénoms	Qualité/ Affectation	Fonction	Ancienneté dans le service	Qualification/ Titres	\neg	
1	Nome of Honoms	Yaunto Amounton	TOROGOR	American dans to set the	Yuumioutonj mitos		
1							



Comité National de Protection contre les Rayonnements Ionisants <u>C.N.P.R.I</u>



DIRECTION DES AUTORISATIONS

3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
•	Option(s) suivie	e(s) lors de la forma	tion :	email :	
•		·			
dan	Responsable de la rad	dioprotection (RP) doit	avoir suivi avec succès	la formation réglementaire d tion et la nomination par le	auprès d'un formateur cert
9. 9	SURVEILLANCE DES	TRAVAILLEURS EXPO	SES DANS LES INSTA	LLATIONS	
9.1	. Classification de	es travailleurs			
				Catégorie B :	
Not	e : Catégorie A : Oner	rateur sous rayonneme	ats · Catégorie R · Derso	annel se trouvant dans la zone	e avoisinante



9.2. Surveillance individuelle

Comité National de Protection contre les Rayonnements Ionisants <u>C.N.P.R.I</u>



DIRECTION DES AUTORISATIONS

	Opérationnels :		
□ DO3IIIICtiC3	•		
•			
•	•	ganisme effectuant cette surveillan	
10. SIGNATURE	DU DEMANDEUR		
Les signataires	certifient l'exactitude de	s déclarations ci-dessus et des pièc	es constitutives du dossier produit à
l'appui de la de	emande d'autorisation.		
		Fait à,	le
Note : L'absence d	lu sceau de l'établissement et d	es signatures requises entrainera le rejet s	ystématique de la demande d'autorisation.
Responsable de	e Radioprotection	Le chef	de l'établissement
		(Le	demandeur)
(Nom, Prénom,	Signature)	(Nom,	Prénom, Signature)



Comité National de Protection contre les Rayonnements Ionisants <u>C.N.P.R.I</u>



DIRECTION DES AUTORISATIONS

ANNEXE 1: CARACTERISTIQUES DE L'APPAREIL

Appareil 1	caractéristiques du générateur de rayons x								
	Marque	Туре	Série	T. Max	Mise en service	Etat général			
	caractéristiques du tube radiogène								
	Marque		Туре		T. Max	Filtration			

Etat général: TB (très bien); B (Bien); AB (assez bien); Me (médiocre); Ma (mauvais)

Appareil 2	Appareil 2 caractéristiques du générateur de rayons x							
	Marque	Туре	Série	T. Max	Mise en service	Etat général		
	caractéristiques du tube radiogène							
	Marque		Туре		T. Max	Filtration		

Etat général : TB (très bien) ; B (Bien) ; AB (assez bien) ; Me (médiocre) ; Ma (mauvais)



Comité National de Protection contre les Rayonnements Ionisants <u>C.N.P.R.I</u>



DIRECTION DES AUTORISATIONS

Appareil 3	caractéristiques du générateur de rayons x							
	Marque	Туре	Série	T. Max	Mise en service	Etat général		
	caractéristiques du tube radiogène							
	Marque		Туре		T. Max	Filtration		

Etat général: TB (très bien); B (Bien); AB (assez bien); Me (médiocre); Ma (mauvais)

Appareil 4	caractéristiques du générateur de rayons x							
	Marque	Туре	Série	T. Max	Mise en service	Etat général		
	caractéristiques du tube radiogène							
	Marque		Туре		T. Max	Filtration		

Etat général : TB (très bien) ; B (Bien) ; AB (assez bien) ; Me (médiocre) ; Ma (mauvais)



Comité National de Protection contre les Rayonnements Ionisants <u>C.N.P.R.I</u>



DIRECTION DES AUTORISATIONS

caractéristiques du générateur de rayons x							
Marque	Туре	Série	T. Max	Mise en service	Etat général		
caractéristiques du tube radiogène							
Marque		Туре		T. Max	Filtration		
	Marque caractéri	Marque Type caractéristiques du	Marque Type Série caractéristiques du tube rac	Marque Type Série T. Max caractéristiques du tube radiogène	Marque Type Série T. Max Mise en service caractéristiques du tube radiogène		

Etat général: TB (très bien); B (Bien); AB (assez bien); Me (médiocre); Ma (mauvais)

Appareil 6	caractér	caractéristiques du générateur de rayons x						
	Marque	Туре	Série	T. Max	Mise en service	Etat général		
	caractéristiques du tube radiogène							
	Marque		Туре		T. Max	Filtration		

Etat général : TB (très bien) ; B (Bien) ; AB (assez bien) ; Me (médiocre) ; Ma (mauvais)



Comité National de Protection contre les Rayonnements Ionisants <u>C.N.P.R.I</u>



DIRECTION DES AUTORISATIONS

ANNEXE 2: CROQUIS OU SCHEMA DE L'INSTALLATION RADIOLOGIQUE